

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42-464-1935 augmentations

n° 42-464-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juillet 1935

Numéro JO
n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro
31 juillet 1935

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel du boy Elimi Kamel, en service au gouvernement, est porté à quatre-vingt dix (90) francs pour couper du 1er juillet 1935.